

## UNITI 2018 : UNIVERSITÉ DE TOULOUSE EN FUSION

*En 2012, la ComUE Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées et ses 24 établissements ont obtenu le label IdEx (initiative d'Excellence). Le 29 avril 2016 ce label conférant à la ComUE une position privilégiée dans la hiérarchie des universités lui était retiré parce que la « constitution d'UNE université de recherche », ne pouvait être atteinte sans « mesures de rupture ».*

**Ici, comme ailleurs, il ne pouvait y avoir IdEx sans fusion.** La course pour la reconquête de l'IdEx et la fusion des établissements était lancée.

**Le projet de fusion crée un premier cercle de quatre établissements :** universités Toulouse 2 Jean Jaurès et Toulouse 3 Paul Sabatier, INSA et INP de Toulouse. Pour contourner les oppositions qui persistent, notamment les syndicats CGT avec les élu-es et représentant-es dans les différents conseils d'établissements et de la ComUE, une courte feuille de route est élaborée et proposée aux établissements. Le 19 janvier 2017 le Comité technique de l'UT2 refuse de valider la feuille de route. Le 24 janvier, à l'appel d'une large intersyndicale, plus de 200 étudiant-es et personnels envahissent le Conseil d'administration (CA) de l'UT2 et empêchent le vote de la feuille de route. Le 27 janvier 2017, malgré l'absence d'avis de l'UT2, elle est adoptée, sans vote, par le CA de la ComUE.

Des groupes de travail sont mis en place pour construire le projet UNITI 2018 et préparer la fusion. Fin 2017, le projet est soumis à l'approbation des établissements du premier cercle. À l'UT2, le président organise une consultation des personnels et des étudiant-es les 6 et 7 décembre 2017 mais précise, lors de son annonce, qu'elle n'aura pas valeur de référendum. Il pourra donc ne pas tenir compte des résultats. Lesquels sont sans ambiguïté : projet et fusion sont refusés par les personnels (62 %) et les étudiant-es (94 %). Le projet ne sera adopté par le CA de l'UT2, réuni le 12 décembre 2017, qu'avec la voix prépondé-

rante du président. La ComUE envoie le projet UNITI 2018 au jury le 18 décembre (date limite), sans vote de son CA.

**Personnels et étudiant-es de l'UT2 se réunissent en assemblée générale (AG)** dès décembre et votent la grève à partir du 22 janvier 2018, après les examens. Depuis, la grève est reconduite d'AG en AG avec pour principales revendications la démission du président et l'abandon du projet. Les AG communes personnels-étudiant-es rassemblent entre 800 et 1200 participant-es.

**À l'UT3 la direction a engagé avec l'aide d'inspecteurs de l'IGAENR un programme (PRISME) préparant la restructuration.**

Un Comité de pilotage (direction de l'UT3, directions de composantes et représentant-es de l'UT2) a été créé. Depuis septembre 2017, une dizaine de groupes projets sont à l'œuvre (Finance, RH, patrimoine, sécurité...). Les agent-es sont sollicités pour décrire et quantifier toutes leurs tâches.

Depuis juillet 2017, la direction communique brièvement sur le sujet à chaque CHSCT, sans document. Elle ne répond à aucune des questions de la CGT sur la finalité exacte du programme, son intérêt pour les agent-es ou les moyens qui y seront affectés. Elle assure que de telles opérations ont déjà été menées (Aix-Marseille, Montpellier, Bordeaux) et que les processus sont maîtrisés. Selon la direction, l'état des lieux à l'UT3 serait quasiment terminé.

**Les syndicats CGT FERC Sup des établissements toulousains ne cessent de faire le lien entre fusion et sélection qui sont les deux faces d'un même projet.**

Même s'il n'a pas encore été possible d'élargir la mobilisation aux personnels et étudiant-es de tous les établissements, nous allons mettre à profit la mobilisation en vue d'une **convergence des luttes le 22 mars 2018 pour construire la résistance la plus large possible à cette restructuration de l'ESR toulousain.**

